

COTISATIONS SOCIALES



1 jour

MÉCANISME DE CALCUL ET CONTRÔLE DES CHARGES SOCIALES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

L'OSSATURE DU BULLETIN DE PAIE

- › Comprendre la structure du bulletin de paie jusqu'au calcul du net à payer et du net imposable
- Établir une trame de bulletin de paie

LES BASES DE CALCUL DES COTISATIONS SOCIALES SALARIALES ET PATRONALES

- › Notion de plafond de sécurité sociale et de tranches A, B, 1 et 2
- › Les cotisations versées à l'URSSAF
 - réductions des cotisations assurance maladie et allocations familiales
 - base spécifique de la CSG/CRDS
 - forfait social : assiette et taux de cotisation
- › Les cotisations versées à l'organisme de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO
 - cotisations permettant d'ouvrir des droits
 - cotisations qui financent le système

Cas pratiques : établir un bulletin de paie

LA GESTION DES PLAFONDS

- › Le principe de régularisation progressive de cotisations
- Études de cas
- › La proratisation de plafond

CAS PARTICULIERS POUR L'EMPLOYEUR

- › Exonération de charges
 - apprenti
 - stagiaire
- › Contrat de professionnalisation
- Études de cas

OBJECTIFS

Appliquer les mécanismes de calcul des cotisations sociales.
Contrôler les charges sociales.
Déterminer les tranches de cotisations.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une journée pour s'assurer de la maîtrise des cotisations sociales : définition, calcul, contrôle, tranches
Des exercices et cas pratiques pour valider ses acquis
La possibilité de travailler sur les bulletins de paie apportés par les participants

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 145 € HT - Réf : PAI-COSO
1 326 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : L'URSSAF & les charges sociales
(remise de 40 %, soit 181.2 € HT au lieu de 302 € HT)

Validité : 30 juin 2026

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
le 7 mai 2026

Paris Montparnasse ou à distance :
le 23 janvier 2026
le 18 septembre 2026
le 16 novembre 2026

Participant(e)

Mme M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :
.....

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :
 Accès e-ressources* Veille juridique* Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal [][][][][][] Ville

Téléphone

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret []

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom

Service/Fonction

Tél. (ligne directe)

Prénom

E-mail

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal [][][][][] Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :	Le :
Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :	
La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv	